

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



**المملكة المغربية**

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
قطاع الطاقة والمعادن

**Séminaire sur «La politique National du Changement Climatique :  
Etat des lieux et perspectives »**

**16 février 2016**

**Bibliothèque Nationale, Rabat**

**Discours de M. Le Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de  
l'Environnement, Dr. Abdelkader Amara**

## **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier pour d'être venus aussi nombreux à ce séminaire qui concerne les changements climatiques dans notre contexte national.

Ce séminaire vient, je dirais, à point nommé. En effet, depuis quelques jours, des décisions importantes ont été prises. SM le Roi Mohammed VI a approuvé la désignation des membres du comité de pilotage de la COP 22 présidé par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération. Et, en vertu de ces instructions royales, une commission interministérielle composée de 6 départements ministériels est mise en place pour accompagner l'organisation de cet important rendez-vous international.

Le chef du gouvernement, dans son allocution d'ouverture du conseil du gouvernement du jeudi 11 février 2016, a réitéré l'engagement du gouvernement à se mobiliser pour faire réussir la COP22 qui se tiendra en novembre prochain à Marrakech.

Mais bien avant, Mesdames et Messieurs, et comme vous l'avez certainement suivi, il y a eu l'appel de Tanger le 20 septembre 2015 pour une action solidaire et forte en faveur du climat de SM le Roi et du Président de la République française qui symbolise l'appel de la COP21 et de la COP22.

Ensuite, il y a eu l'ouverture de la COP21 à Paris en présence de SM le Roi et plusieurs chefs d'Etat et de gouvernements. Le discours du Souverain prononcé par SAR le Prince Moulay Rachid s'est distingué par l'annonce d'actions concrètes dans plusieurs domaines en relation directe avec les changements climatiques et l'environnement, notamment l'énergie.

Le Souverain a annoncé la décision du Royaume du Maroc de porter la part des énergies renouvelables dans son mix électrique à 52% à l'horizon 2030. Cette annonce a toute sa symbolique dans la COP21 qui se veut fondatrice d'un futur responsable de l'humanité pour lequel aucun pays ne saurait se dérober.

Justement, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de souligner que la lutte contre le réchauffement de la planète ne peut se faire que par des actions concrètes en faveur du climat. C'est tout le sens de la démarche

du Royaume du Maroc. Car il est avéré et prouvé à l'échelle internationale que l'énergie est responsable au moins de la moitié sinon des 2/3, pour certains pays, des émissions des GES. Le Maroc, forgeant son modèle énergétique axé essentiellement sur les énergies renouvelables, montre que ce qui était jadis un vœu pieux est maintenant une réalité. Des chantiers sont lancés et les réalisations sont bien là.

La Centrale cylindro-parabolique « Noor1 » de 160MW de capacité, la plus grande de son genre au monde, inaugurée par le Souverain le 5 février 2016, est là pour le prouver. S'y ajoutent les 800MW d'éolien que nous avons installé il y a à peine quelques années et, tout récemment, le record que nous avons battu pour le dernier appel d'offres des 850MW éolien pour un coût de kw de 30cts environ.

Certes, il y a encore du chemin à faire mais les programmes sont lancés et les caps fixés.

Vous aurez certainement l'occasion de revenir, lors de ce séminaire, sur les résultats de la COP21 et les enjeux de l'accord de Paris pour les pays en voie de développement en général et le Maroc en particulier.

Le grand challenge, aujourd'hui, c'est la ratification rapide de l'Accord dont la cérémonie de signature sera organisée le 22 avril à New York en présence de plusieurs chefs d'Etats. S'ensuivra ensuite la session de Bonn prévue en mai prochain, et qui sera consacrée au lancement des travaux sur les modalités et les règles d'application de l'Accord, et les premières décisions dans ce sens devront être adoptées lors de la COP22 à Marrakech.

Mais d'ores et déjà, l'Accord reconnaît que 100 milliards de dollars (en prêts et en dons) devront être mobilisés chaque année à partir de 2020 pour financer des projets permettant aux pays de s'adapter aux changements climatiques ou de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Ces financements devraient augmenter, comme le précise l'Accord.

Et pour conclure, il est important dans ce séminaire, tout en revenant sur les acquis et les défis de notre pays, qu'on veuille à nourrir un débat équilibré. Car il s'agit, in fine, d'allier impératifs du développement aux contraintes environnementales de notre planète et opportunités qu'offre l'économie verte dans toutes ses dimensions : croissance économique,

transfert des technologies et création d'emplois. Et c'est de cet équilibre dont dépend la soutenabilité des projets et programmes en faveur du climat.

**Merci pour votre aimable attention.**